

## La situation économique de la France

Bien que le ralentissement de l'économie française se soit intensifié en 1992, la situation économique de la France reste généralement satisfaisante et continue de se comparer favorablement à celle de ses principaux partenaires. En 1992, la France était l'un des trois pays de la Communauté européenne à satisfaire aux critères de convergence économique établis pour l'Union monétaire.

En 1992, et pour la huitième année consécutive, la France conservait son principal atout, une inflation modérée se situant à 2 %, le taux le plus bas depuis plus de 30 ans. Par contre, la France a été confrontée à une montée du chômage (trois millions de chômeurs, soit 10,3 % de la population active), à un arrêt de l'investissement par les entreprises et à un niveau élevé des taux d'intérêt.

Afin de favoriser la reprise de l'activité, le gouvernement de l'ex-Premier ministre Pierre Bérégovoy a assoupli sa politique budgétaire, laissant augmenter le déficit à 52 milliards \$. La politique monétaire de défense du franc au sein du Système monétaire européen (SME) a été maintenue, tandis que les taux d'intérêt ont été diminués. Les fortes pressions à la baisse exercées sur le franc (liées à la politique restrictive allemande) ont contraint la Banque de France à augmenter ses taux d'intérêt à 11 %.

Aucune reprise n'est prévue pour 1993. Après une croissance quasi nulle au premier semestre, on s'attend que la croissance reste très modérée au second et redémarre en fin d'année pour se situer entre 0,5 % et 1 % pour l'ensemble de l'année. Le nouveau gouvernement élu le 28 mars 1993 a démontré qu'il était très préoccupé par cette situation et il a défini ses priorités pour les mois à venir, soit la lutte contre le chômage et la relance de l'activité.

Pour remédier à la situation, le Premier ministre Balladur et ses ministres misent sur les privatisations, la stabilité du franc au sein du SME, une politique budgétaire rigoureuse et des allègements de charges sociales et fiscales.